

Réf: Dossier 440476

Avis de constitution

SOCIETE « NOUR IMMOCI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE
NON LOIN DU SUPERMARCHÉ SICOMEX., Lot N°226, Ilot
16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUR IMMOCI »

Objet :
-LOCATION DE TERRAINS,
-VENTE DE TERRAINS ET DE MAISONS,
-AMENAGEMENT FONCIER,
-CONSTRUCTION,
-GESTION IMMOBILIERE,
-FORMATION,
-CONSEIL ET SUIVI EN INVESTISSEMENT
IMMOBILIER,
-RENOVATION,
-BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE NON LOIN DU SUPERMARCHÉ SICOMEX., Lot N°226, Ilot 16

Dirigeant(s) M TAN GOGBEU HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05047 du 13/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63075/GTCA/RC/2025 du 13/10/2025

